vinetur

Les voitures électriques vont-elles conduire le cognac à l'extinction ?

La guerre des véhicules électriques menace de paralyser l'empire français du cognac

vendredi 27 septembre 2024



Dans les collines du sud-ouest de la France, les vignobles tranquilles qui donnent naissance à certains des spiritueux les plus réputés au monde - le cognac et l'armagnac - se préparent à l'impact. Une guerre commerciale imminente entre l'Union européenne et la Chine pourrait gravement perturber leur fragile équilibre, menaçant non

seulement les exportations, mais aussi les ressources vitales de ces industries historiques.

Le conflit est centré sur la décision de l'Union européenne d'envisager de nouveaux droits de douane sur les véhicules électriques fabriqués en Chine. Si l'UE donne suite, la Chine a indiqué qu'elle riposterait en imposant des droits de douane punitifs sur plusieurs produits européens clés, dont les spiritueux de luxe. Pour les producteurs de cognac et d'armagnac, dont les marques dépendent fortement des marchés étrangers, en particulier en Asie, cela signifie des problèmes. Selon le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), la Chine représente à elle seule un quart des ventes totales de cognac. Une escalade pourrait mettre en péril cette source de revenus vitale.

Cette impasse trouve son origine dans des préoccupations relatives à l'équité du marché. Les constructeurs européens affirment que les véhicules électriques chinois, largement subventionnés par leur gouvernement, inondent le marché à des prix insoutenables, créant ainsi des conditions de concurrence inégales pour les constructeurs automobiles européens. En réponse, la Commission européenne envisage d'appliquer des droits compensateurs, une mesure qui a déclenché une mise en garde rapide et brutale de la part de la Chine.

Le mois dernier, le ministère chinois du commerce (MOFCOM) a annoncé qu'il avait mené sa propre enquête et conclu que certains producteurs européens, dont des fabricants de brandy, vendaient leurs produits à perte sur le marché chinois. Bien qu'aucun droit de douane n'ait été appliqué dans l'immédiat, la menace plane, les initiés du secteur suggérant que les droits de douane pourraient atteindre jusqu'à 34,8 % sur certaines boissons alcoolisées européennes.

Les conséquences pour les producteurs de cognac et d'armagnac sont lourdes. L'exportation vers la Chine est devenue la pierre angulaire de la stratégie de croissance du secteur français des eaux-de-vie au cours des deux dernières décennies. Toute perturbation de ce circuit commercial pourrait entraîner des pertes catastrophiques. Avec une réputation mondiale et un prix élevé, la rentabilité du cognac dépend d'un marché international robuste. Le BNIC a prévenu qu'une hausse soudaine des droits de

douane entraînerait une chute des ventes, ce qui mettrait sous pression une industrie déjà confrontée à la baisse de la consommation intérieure et à l'augmentation des coûts de production.

Florent Morillon, président du BNIC, s'est récemment exprimé, qualifiant les droits de douane potentiels de "dévastateurs" et avertissant que les retombées pourraient aller au-delà des pertes financières à court terme. "Il ne s'agit pas seulement de chiffres. Si nous perdons la Chine, nous perdons un marché difficile, voire impossible, à remplacer", a-t-il déclaré. En outre, l'onde de choc pourrait se répercuter sur l'économie locale, où des générations de familles dépendent de ces vignobles et distilleries pour leur subsistance.

La gravité de la situation n'est pas passée inaperçue dans la région elle-même. Dans la ville pittoresque de Cognac, des tracteurs ont circulé dans les rues en signe de protestation le 17 septembre, un spectacle inhabituel dans une communauté plus habituée à une coopération discrète qu'à une contestation publique. Les producteurs et les distillateurs se sont rassemblés pour exprimer leur frustration face à ce qu'ils perçoivent comme une politique européenne qui risque de sacrifier leur industrie pour protéger les intérêts de l'industrie automobile.

Le BNIC s'est mobilisé pour demander au gouvernement français de prendre des mesures urgentes. Ils ont deux demandes principales : premièrement, que la France demande un report du vote de l'UE concernant les droits de douane chinois sur les véhicules électriques et, deuxièmement, que la Commission européenne recherche activement une solution diplomatique pour empêcher la Chine de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre des spiritueux français.

Ces demandes ont été communiquées directement au Premier ministre français Michel Barnier lors d'une réunion tendue au début du mois. M. Barnier, qui a l'habitude de gérer des négociations à fort enjeu au sein de l'UE, a laissé entendre qu'il pourrait se rendre en personne dans la région pour discuter d'une réponse stratégique avec les parties prenantes locales.

Le risque de perdre le marché chinois survient à un moment critique pour les producteurs de cognac, qui sont en pleine saison des récoltes. Nombre d'entre eux ont déjà réduit leur production en raison d'un problème d'offre excédentaire et d'une demande plus faible en Europe et aux États-Unis. Pour ces producteurs, le moment ne pourrait être plus mal choisi. L'ajout de nouveaux droits de douane aux problèmes existants créerait une tempête parfaite qui pourrait déstabiliser le secteur pour les années à venir.

Pour un secteur ancré dans des traditions séculaires, cette incertitude est profondément déstabilisante. Si le cognac et l'armagnac ont résisté aux guerres, aux révolutions et aux récessions économiques, les différends commerciaux mondiaux actuels constituent une menace d'un autre ordre. Comme l'a fait remarquer un viticulteur local, "nous avons toujours pu compter sur notre qualité pour nous en sortir. Mais aujourd'hui, ce n'est plus la qualité de ce que nous produisons qui est en cause. Il s'agit de forces qui échappent à notre contrôle".

Au-delà des chiffres économiques, la bataille du cognac touche au cœur du patrimoine culturel de la France. Le cognac, avec son histoire et ses méthodes de production ancestrales, est plus qu'une simple boisson : c'est un symbole du savoir-faire et du raffinement français. Perdre du terrain sur des marchés clés comme la Chine n'affecterait pas seulement les revenus, mais diminuerait également la stature mondiale de ces marques, dont certaines sont produites depuis des siècles.

Cette situation met en lumière les conséquences involontaires des tensions géopolitiques, où des industries de niche peuvent devenir des dommages collatéraux dans des batailles économiques plus vastes. Pour les producteurs de Cognac et d'Armagnac, la question n'est plus seulement de protéger leurs profits, mais d'assurer leur survie.

Alors que le temps passe avant la décision de l'UE, tous les regards sont tournés vers Bruxelles. Un vote définitif sur les droits de douane chinois sur les véhicules électriques est attendu dans les prochains jours, et les producteurs français de brandy ne peuvent qu'observer et attendre. Pendant que l'UE délibère, les vignobles de Cognac se trouvent à la croisée des chemins. L'imposition potentielle de droits de douane chinois

remodèlerait leur paysage commercial d'une manière qu'ils commencent à peine à appréhender.

En cette période précaire, le sort de l'industrie est en jeu. Que le cognac continue à couler librement dans les verres chinois - ou qu'il soit évincé de l'un de ses marchés les plus lucratifs - dépendra de l'issue d'une guerre commerciale qui a commencé bien au-delà des vignobles du sud-ouest de la France.